

Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

Objectifs

- Connaître les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Public concerné

Tous les membres de la délégation du personnel du CSE bénéficient de la formation en santé, sécurité et conditions de travail, y compris lorsqu'il existe une CSSCT. Toutes tailles d'entreprise.

Prérequis

Aucun

Durée

La formation est d'une durée de :

- 5 jours pour le 1^{er} mandat de tous les membres du CSE
- 3 jours pour le renouvellement de mandat des membres du CSE
- 5 jours pour le renouvellement de mandat des membres de la CSSCT des entreprises de plus de 300 salariés

Animateurs

Formateur expérimenté

Effectifs

12 participants maximum

Accès aux locaux

Locaux conforme à l'accueil des personnes à mobilité réduite

Moyens pédagogiques

- Tableau blanc / paperboard
- Vidéoprojecteur
- Support de cours
- Exercices

Méthodes pédagogiques

- Magistrales
- Interrogatives
- Démonstratives
- Actives
- Expérientielles

Evaluations et suivi de formation

- Evaluation préalable et évaluation à chaud
- Questionnaire de satisfaction
- Remise d'une attestation de formation

Introduction

- Contexte légal de la mise en place du CSE
- Conditions de mise en place et transition avec les anciennes instances
- Composition du CSE
- Rôle
- Information et consultation
- Processus électoral
- Responsabilités de l'employeur

Fonctionnement et moyens du CSE

- Moyens mis à disposition
- Heures de délégation
- Bureau
- Budget
- Réunions

Attributions du CSE

- Domaines de compétences
- Inspection du travail
- Droit d'alerte
- Consultation préalable
- Assistance au salarié

CSE et CSSCT

- Rôle de la commission CSSCT
- Missions
- Composition et fonctionnement
- Moyens alloués

Prévention

- Enjeux et acteurs de la prévention
- Bonnes pratiques

Etude des risques

- Les différents risques : physiques, chimiques, mentaux, pénibilité, etc
- L'étude des postes et situations de travail
- Le Document Unique

Analyse des accidents de travail et incidents

- Enquêtes du CSE
- Méthode d'analyse : l'arbre des causes
- Mesures préventives et correctives